

Compte rendu du Conseil de laboratoire

en date du jeudi 30 janvier 2020

(en formation réunion des conseils IDP et CALHISTE)

Membres présents :

Stéphane Lambrecht, Julien Icard, Solange de Carbonnières, Anne Fournier, Marion Ho-Dac, Hervé Mauroy, Isabelle Alphonse-Tilloy, Ludovic Vigneron, Chiara Mineo, Luc Renaud, Maryvonne Boudy, Anaïs Rebuccini, Claire Barat, Stéphanie Baumann, Edwige Camp, Pierre-Alexis Delhaye, Nicolas Rouget, Emmanuelle Santinelli, Guillaume Schmitt, Céline Vaz

Membres excusés :

Octave Jokung, Chokri Dridi, Antoine Masingue (proc), Stéphane Michel, Mohamed Ramdani, Laurent Siguoirt, Matthieu Caron, Sophie Corioland, Isabelle Kustoscz, Corinne Bléry (proc), Saïda El Boudouhi, Gulsun Altintas, Nicolas Leblond (proc), Ludovic Nys, Frédéric Attal (proc), Emmanuelle Delattre Destemberg, Mokhtar Ben Barka (proc), Marc Galochet, Daniel Gregorio, Eric Cartignies, Olivier Lutun, Didier Lhomme, Eric Markiewicz, Christian Michel-Dansac

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 5 décembre 2019**
- 2) Préparation de l'Assemblée Générale du laboratoire et des élections**
- 3) Reconfiguration des écoles doctorales**
- 4) Point sur le budget du laboratoire**
- 5) Projet Fonds d'archives Christophe Bourseiller**
- 6) Projet de Chaire Intelligence spatiale**
- 7) Discussion sur la Loi de Programmation Pluriannuelle pour la Recherche (LPPR)**
- 8) Questions diverses**

1) Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 5 décembre 2019

Les différents points du compte rendu du Conseil de laboratoire en date du 5 décembre 2019 sont parcourus et adoptés à la majorité des voix (22 pour - 2 abstentions).

2) Préparation de l'Assemblée Générale du laboratoire et des élections

Stéphane Lambrecht, administrateur provisoire, rappelle que le laboratoire Centre de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Société (CRISS) a été créé par le Conseil d'Administration de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) le 19 décembre 2019 et que les statuts du laboratoire ont été approuvés par le Conseil de la Recherche lors de sa séance en date du 09 janvier 2020.

S. Lambrecht évoque ensuite la planification de la réunion de l'Assemblée générale du laboratoire pour l'élection du directeur et des trois directeurs adjoints, l'élection des représentants des personnels et des doctorants au Conseil de laboratoire et l'élection des responsables et co-responsables des axes de recherche. Il indique que l'arrêté d'organisation des élections a été publié le 30 janvier 2020 et qu'en raison du calendrier de déroulement des opérations électorales à respecter, l'Assemblée générale pouvait être convoquée au plus tôt le 20 février 2020.

S. Lambrecht précise ensuite que seul le scrutin pour l'élection des représentants au Conseil de laboratoire sera organisé par collège et que le quorum s'appréciera globalement pour l'ensemble des scrutins. Il ajoute que chaque membre présent pourra être porteur de deux pouvoirs par élection et que, pour l'élection des représentants au Conseil de laboratoire, les procurations devront être données à un membre statutaire appartenant au même collège.

Julien Icard, Professeur des universités, ex-directeur adjoint, indique que, dans la mesure du possible, les candidatures devront être représentatives des disciplines.

S'ensuit une discussion sur le mode de scrutin envisagé pour l'élection du Directeur et des trois Directeurs adjoints et l'élection des représentants des personnels et des doctorants au Conseil de laboratoire.

Trois propositions sont mises au vote :

- scrutin majoritaire plurinominal sans liste (proposition 1),
- scrutin de liste majoritaire plurinominal (proposition 2),
- scrutin de liste avec répartition des sièges non pourvus au plus fort reste (proposition 3).

Résultat du vote :

Le scrutin de liste majoritaire plurinominal est adopté à la majorité des voix.

Proposition 1 : 1 voix

Proposition 2 : 13 voix

Proposition 3 : 5 voix

2 abstentions

Il est ensuite décidé, pour l'élection des responsables et co-responsables des axes de recherche, que les candidatures pourraient être formulées individuellement ou par binôme avec mention de la responsabilité de chacun.

Maryvonne Boudy, responsable administrative et financière, indique que la liste des candidats ainsi que leur profession de foi seront adressées aux membres du laboratoire le lundi 17 février 2020.

3) Reconfiguration des écoles doctorales

J. Icard rappelle que les écoles doctorales régionales étaient rattachées à la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) et que, depuis la disparition de cette entité, il n'y a plus de site régional. Il indique que l'UPHF envisage de créer sa propre école doctorale pour certaines disciplines avec l'Université Catholique de Lille et que d'autres établissements comme l'Université d'Artois, l'Université du Littoral Côte d'Opale et l'Université de Picardie Jules Verne se regroupent pour créer une école doctorale commune.

S. Lambrecht ajoute que l'Université de Lille gèrera ses études doctorales de manière autonome et s'organisera en graduate schools.

J. Icard précise que la composante de Droit de l'Université de Lille émet certaines réserves à l'idée de voir l'ED SJPG et l'ED SESAM fusionner. Il ajoute que les juristes du laboratoire CRISS n'auraient pas leur mot à dire lors de la prise de décisions, s'ils devaient intégrer l'école doctorale de l'Université de Lille.

S. Lambrecht indique qu'aucune réflexion n'a été menée sur la création d'une école doctorale propre à l'UPHF lors des conseils des directeurs de laboratoire de la fin de l'année 2019 et que, Eric Markiewicz, Vice-Président en charge de la Recherche de l'UPHF, a informé les directeurs de laboratoire, par courriel, en décembre 2019, que Marc Duquennoy, Professeur des universités de l'INSA Hauts-de-France, rattaché au département Opto-Acousto-Electronique de l'Institut d'Electronique, de microélectronique et de nanotechnologie (laboratoire IEMN DOAE), avait été nommé pour monter la future école doctorale de l'UPHF, et que l'objectif affiché est de réunir l'ensemble des disciplines proposées par l'UPHF en une seule ED.

S. Lambrecht ajoute qu'il a proposé la création de deux écoles doctorales, l'une dans le domaine des sciences et technologies, l'autre dans le domaine des sciences humaines et sociales. E. Markiewicz lui a répondu que cela n'allait pas dans le sens d'une université polytechnique. En janvier 2020, un courriel du président a précisé que Marc Duquennoy était chargé de mener la réflexion pour la création de l'école ou éventuellement de deux écoles doctorales UPHF.

S. Lambrecht sollicite ensuite l'avis de l'assemblée sur ce sujet.

Il ressort de la discussion que la création de deux écoles doctorales est souhaitée, l'une pour le laboratoire ainsi que les laboratoires DeScripto (DeScripto – L'ob-scène : praxis des écritures et des imaginaires) et DeVisu (Design Visuel et Urbain), l'autre pour les laboratoires en sciences dures ou, si cela n'est pas envisageable, la création d'une école doctorale composée de deux départements. Aussi, quatre questions-clés devront être discutées au cours de ce processus de création : le contenu des formations, la durée des thèses et le poids en termes d'effectifs de l'Université Catholique de Lille et le financement des thèses.

Stéphane Lambrecht demande s'il ne faudrait pas se rapprocher des collègues de l'université catholique pour savoir comment ils voient et envisagent les choses de leur côté.

En économie, Stéphane Lambrecht propose de contacter un des économistes qu'il connaît, Julien Icard la directrice d'un des laboratoires de droit. Emmanuelle Santinelli, en histoire peut se renseigner et Guillaume Schmitt également en géographie.

Stéphane Lambrecht suggère aussi d'inviter Marc Duquennoy à un conseil de laboratoire.

4) Point sur le budget de fonctionnement et d'investissement du laboratoire et les financements accordés au titre de la politique scientifique de l'UPHF

S. Lambrecht rappelle qu'il avait été décidé lors du Conseil de laboratoire du 05 décembre 2019 d'adresser un courrier signé de tous les membres du conseil au Président et au Vice-Président de l'UPHF pour leur demander de revoir à la hausse la dotation budgétaire de fonctionnement du laboratoire. S.

Lambrecht indique que ce courrier transmis à tous pour avis n'a finalement pas été envoyé en raison des échanges informels avec l'équipe de direction de l'université portant sur cette même demande

S. Lambrecht informe que Saïda El Boudouhi, Professeure des universités, membre du laboratoire élu au Conseil d'Administration de l'université, est intervenue lors de la séance du Conseil d'administration du 19 décembre 2019 pour exprimer les difficultés budgétaires rencontrées par le laboratoire.

Aussi, S. Lambrecht annonce que, malgré les efforts consentis par les membres du laboratoire pour que les prévisions de dépenses soient moins élevées, 25 000 euros manquent encore pour honorer toutes les demandes de financement.

Après discussion, et à court terme, il est décidé de demander la rectification du budget de fonctionnement en proposant deux pistes : le transfert d'une partie du budget d'investissement octroyé (malgré que les deniers proviennent de deux enveloppes différentes) et le transfert du budget réservé au recrutement d'un demi-post-doctorant (recrutement 1,5 ans plutôt que 2 ans équivalent à 25 000 €).

Les financements accordés au titre de la politique scientifique de l'établissement sont ensuite évoqués.

- Financements pour l'organisation des manifestations (enveloppe de 15 000 € pour 8 laboratoires)
13 000 € sollicités par le laboratoire, 5 000 € accordés

S. Lambrecht indique que le budget du laboratoire va être impacté puisque la partie du financement non obtenue au titre de la politique scientifique de l'UPHF sera assumée par le laboratoire.

C.f. le récapitulatif ci-dessous pour l'organisation des manifestations, colonne « financement accordé par la PS » :

Classt	Demandeur	Date de la manifestation	Intitulé de la manifestation	Type de manifestation	AXE	Financements			Droits d'inscriptions	Coût total de la manifestation	Financement accordé par la PS	Impact sur le budget manifestation
						Laboratoire	UPHF	AUTRE				
1	Marion Ho Dac	11/06/2020 et 12/06/2020	La conception européenne de la famille - Etude du droit de la famille de l'Union européenne	CONGRÈS	2	2 000,00 €	2 000,00 €	10 000,00 €	1 300,00 €	15 300,00 €	1 500,00 €	(+)500 €
2	Thomas Pfirsh Céline Vaz	5 et 6 novembre 2020	Régions et mémoires migratoires. Le Nord de la France au miroir de l'Europe	COLLOQUE	1	2 500,00 €	2 000,00 €	6 000,00 €	600,00 €	11 100,00 €	1 000,00 €	(+)1000 €
3	Laurent Sigoirt Julien Icard Stéphane Michel	entre septembre et décembre 2020	Loi d'orientation des mobilités LOM	COLLOQUE	2	5 000,00 €	2 000,00 €	5 000,00 €	500,00 €	12 500,00 €	1 000,00 €	(+)1000 €
4	Yves Junot	2/10/2020 et 3/10/2020	Quand le peuple élit le roi	COLLOQUE	4	2 000,00 €	1 500,00 €	6 000,00 €	500,00 €	10 000,00 €	500,00 €	(+)1000 €
5	Vanessa Barbé	Fin 2020	Le Brexit : aspects de droit européen, britannique et français	COLLOQUE	4	2 000,00 €	2 000,00 €	6 000,00 €	500,00 €	10 500,00 €	500,00 €	(+)1500 €
6	Matthieu Caron	06/03/2020	Le métier de l'élu local	COLLOQUE	4	500,00 €	500,00 €	3 500,00 €	- €	4 500,00 €	0,00 €	(+)500 €
7	Sophie Corioland	02/11/2020	Le code de la justice pénale des mineurs : enjeux et perspectives	COLLOQUE	2	1 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €		5 000,00 €	500,00 €	(+)500 €
8	Marc Galochet	sept-20	D'arbres et d'eaux : mobilités des forêts et zones humides littorales	COLLOQUE	1	1 000,00 €	1 000,00 €	8 500,00 €	6 000,00 €	16 500,00 €	0,00 €	(+)1000 €
TOTAUX						16 000,00 €	12 000,00 €	48 000,00 €	9 400,00 €	85 400,00 €	5 000,00 €	(+) 7000

Emmanuelle Santinelli, Professeure des universités, membre du laboratoire élue au Conseil de la Recherche, indique qu'il a été rappelé, lors de la séance du Conseil de la Recherche en date du 23 janvier 2020, que les manifestations organisées au sein de l'UPHF sont prioritaires pour l'attribution de l'aide financière accordée au titre de la politique scientifique et également que des liens devaient être créés avec des entreprises dans ce cadre.

Sur cette question des liens avec les entreprises, Nicolas Rouget met en avant les singularités des sciences humaines et sociales (SHS). Celles-ci portent souvent un regard critique sur la société et les

activités privées ou publiques. Les chercheurs en SHS peuvent donc se retrouver dans des situations délicates en travaillant, par exemple, avec des entreprises, contrairement aux sciences dures.

- Financements pour l'accueil de chercheurs invités (enveloppe de 90 000 €)

Le laboratoire a obtenu 2 500 € pour les deux demandes déposées (accueil d'un chercheur canadien par S. El boudouhi et d'une enseignante moldave pour Claire Barat, Maître de conférences).

S. Lambrecht présente ensuite le budget « prévisionnel » du laboratoire et précise qu'une nouvelle consultation des membres du laboratoire sur leurs besoins actuels de financement est prévue :

Fonctionnement		Investissement		Budget Post-docs	
Total dépenses incompressibles	29 866,67 €	Base données	5 000,00 €	Post-doc 1 (2 ans) : OESE	100 000,00 €
Total organisation de manifestations	26 250,00 €	Ordinateurs	15 000,00 €	Post-doc 2 (2 ans) : ?	100 000,00 €
Total participation à conférences en France	21 560,00 €				
Total participation à conférences à l'étranger	14 170,00 €				
Total déplacements/missions courts	4 173,94 €				
Total déplacements/missions longs	9 200,00 €				
Total frais publications	4 010,00 €				
Achats autres prestations (réalisation enquêtes)	0,00 €				
Adhésion à sociétés savantes	210,00 €				
Achats ouvrages	250,00 €				
Licences logiciels scientifiques	200,00 €				
Total	109 890,61 €	Total	20 000,00 €	Total	200 000,00 €
Dotation fct + Reliquat Chaire JM	84 274,35 €	Dotation inv	20 000,00 €	Coût d'1 mois de Post-doc	4 166,67 €
Dépassement	25 616,26 €			Nb mois post-doc équiv à 25 616 €	6,15

5) Projet Fonds d'archives Christophe Bourseiller

En l'absence de Frédéric Attal, Responsable scientifique du Fonds d'archives Christophe Bourseiller, S. Lambrecht indique que ce fonds porte en grande partie sur l'ensemble des courants extrémistes de gauche, de droite, ou inclassables, sur une base internationale depuis 1945.

S. Lambrecht évoque ensuite le recrutement d'une post-doctorante, Pauline Picco, par le comité de sélection composé de Frédéric Attal, de lui-même, de Françoise Truffert et Nelly Sciardis, respectivement Directrice et Directrice adjointe du Service commun de la documentation de l'UPHF, Isabelle Kustos, Vice-Présidente de l'UPHF en charge des Ressources Humaines, également membre du laboratoire et Eric Markiewicz, Vice-Président de l'UPHF en charge de la Recherche.

S. Lambrecht ajoute que Pauline Picco est recrutée pour vingt-quatre mois et qu'elle ne peut avoir de charge d'enseignement.

Il précise également qu'un observatoire des extrémismes et signes émergents (OESE) est mis en place au sein du laboratoire dans le cadre de ce fonds et qu'un colloque ou une journée d'étude annuel(le) devra être organisé(e), le ou la premier(e) en 2021.

Enfin, il informe que cet observatoire n'a pas de budget propre et que les frais de mission des membres de son comité scientifique international seront pris en charge par la Présidence de l'UPHF (une réunion au moins une fois par an).

6) Projet de Chaire Intelligence spatiale

S. Lambrecht indique que le laboratoire souhaite avoir connaissance des aspects scientifiques et financiers du projet de Chaire Intelligence spatiale auxquels sur lequel travaillent Nicolas Rouget et Guillaume Schmitt, Maîtres de Conférences, membres du laboratoire.

G. Schmitt et N. Rouget répondent que ce projet de chaire visant à accueillir Jacques Lévy, géographe, spécialiste de géographie politique, professeur à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse), émane de la Présidence de l'UPHF. Ils ajoutent qu'il subsiste encore des incertitudes sur son ouverture et qu'il n'y aura pas d'impact financier pour le laboratoire.

S. Lambrecht indique qu'il n'a pas reçu le projet scientifique propose que le projet soit élargi à d'autres enseignants chercheurs du laboratoire et à d'autres disciplines. Il précise qu'un travail multidisciplinaire aurait un impact scientifique intéressant pour le laboratoire.

G. Schmitt et N. Rouget répondent qu'ils ne sont pas les titulaires de la chaire. G. Schmitt que le dossier scientifique ne peut être réouvert. N. Rouget explique qu'il n'est pas contre un élargissement si le projet est accepté dans son état actuel.

S. Lambrecht informe qu'aucune dépense ne sera alors prise en charge par le laboratoire dans le cadre de la chaire.

7) Loi de Programmation Pluriannuelle pour la Recherche (LPPR)

S. Lambrecht exprime les raisons pour lesquelles il n'a pas signé, en tant qu'administrateur provisoire, la motion portée par le collectif Sauvons l'université appelant à un moratoire de la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche au nom des membres du laboratoire. Il rappelle, en effet, qu'il est administrateur provisoire du laboratoire et, qu'à ce titre, il souhaitait s'enquérir au préalable de l'avis de l'ensemble de ses membres selon les modalités d'une Assemblée générale. Le quorum de cette consultation n'ayant pas été atteint, il a préféré s'abstenir de voter au nom du laboratoire.

N. Rouget indique qu'une autre motion, rédigée par des chercheurs du laboratoire, a été mise en ligne par Thomas Pfirsch, Maître de conférences, membre du laboratoire, pour que ceux qui souhaitent s'engager puissent la signer. Il rappelle qu'une réunion à ce sujet, associant les membres du laboratoire DeScripto, a eu lieu le 27 janvier 2020 et qu'un texte commun a été écrit.

8) Questions diverses

Journée de bilan des axes de recherche

Claire Barat, Maître de conférences, demande si un bilan des axes de recherche peut être présenté à tous lors d'une journée dédiée, journée à la fin de laquelle une manifestation conviviale pourrait être organisée afin de mettre du lien entre les membres du laboratoire.

S. Lambrecht répond qu'il y est tout à fait favorable et que cette proposition pourra être soumise à la nouvelle équipe de direction qui sera élue lors de l'Assemblée générale du 20 février 2020.

Elections Assemblée générale du 20 février 2020 - Quorum

N. Rouget demande si le quorum exigé pour les élections prévues lors de l'Assemblée générale du 20 février 2020 inclut les doctorants. S. Lambrecht répond que les doctorants en font partie. N. Rouget demande si les élections seront reportées au cas où le quorum ne serait pas atteint

S. Lambrecht répond qu'un appel va être lancé auprès des doctorants pour les inciter à donner procuration s'ils ne peuvent pas être présents. Il ajoute l'appui des directeurs de thèse pour les sensibiliser à participer à l'Assemblée générale est nécessaire.

Elections Assemblée générale du 20 février 2020 - Quorum

S. Lambrecht indique qu'il a demandé à Johnny Bekaert, graphiste prestataire de services choisi par la Présidence de l'UPHF pour la création du logo de chaque composante de l'université, de proposer de nouveaux logos en tenant compte des remarques formulées par les membres du laboratoire. Le laboratoire attend un retour de sa part.

Date des prochains Conseils de laboratoire

Enfin, S. Lambrecht indique que les prochaines dates de Conseils de laboratoire seront planifiées après l'Assemblée générale du 20 février 2020. Deux conseils de laboratoire seront programmés avant l'été, l'un en mars ou avril, l'autre en juin ou juillet.

La séance est levée à 17h36